



## Les rencontres et échanges pluridisciplinaires

- **Ateliers** interdisciplinaires autour de problématiques communes
- **Groupes de travail sur site**
- **Echanges de savoirs, croisements de regards**
- **Colloques** : "Les chantiers du DAPSA"
- **Informations** sur les partenaires et les ressources du territoire francilien en termes de possibilités de prise en charge et d'accompagnement

Le **DAPSA est un réseau de santé** au sens de l'Art. L.6321 du Code de la Santé Publique et à ce titre financé par l'ARS Ile-de-France et le département de Paris.

### Ses principes d'intervention :

- ✓ Interventions non sectorisées, en pré et post-natal, jusqu'aux 3 ans de l'enfant
- ✓ Libre acceptation de l'intervention
- ✓ Confidentialité des propos
- ✓ Information aux familles de la mise en place d'un travail en réseau

### L'EQUIPE

Tommy CAROFF - directeur  
Brigitte DALET - assistante sociale  
Stéphanie DETREZ - psychomotricienne  
Julie LARGILLIERE - psychologue clinicienne  
Catherine MACHI - éducatrice spécialisée  
Paula NASTASIE - pédopsychiatre  
Cécile PELTIER - éducatrice spécialisée  
Rosine REAT - psychologue clinicienne  
Madeline THOMAS - assistante administrative



## RESEAU DE SANTE DAPSA

Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires

59, rue Meslay  
75003 PARIS

Tél : 01 42 09 07 17

Courriel : [reseau@dapsa.org](mailto:reseau@dapsa.org)  
[www.dapsa.asso.fr](http://www.dapsa.asso.fr)

Accueil téléphonique du lundi au vendredi  
de 9h30 à 17h00



## Le DAPSA propose un appui aux professionnels intervenant auprès de familles en situation complexe.

Les professionnels peuvent faire appel au DAPSA :

- de la grossesse aux trois ans de l'enfant, que l'enfant soit ou non au domicile de ses parents
- pour un appui à la coordination entre professionnels et entre établissements
- pour solliciter la mise en place d'une équipe mobile

### ❖ Appui à la coordination (à la carte !) :

- Analyse de situation
- Soutien aux équipes, appui à la réflexion
- Concertation pluridisciplinaire et interinstitutionnelle
- Travail d'orientation
- Conseil, information, recherche
- ...

## Pour quels professionnels ?

- ❖ Tous professionnels intervenant auprès de familles, ou de certains de leurs membres, et pour lesquels ils constatent une ou plusieurs des difficultés suivantes :
  - Des difficultés d'accès aux soins liées à des troubles psychiques (dont addictions)
  - Un croisement de problématiques somatiques, psychiques, éducatives,...
  - Une superposition de problématiques concernant les adultes et de problématiques concernant les enfants
  - Des questions de partenariat
  - Des soucis de continuité
  - Des besoins de relais ou d'orientation

### ❖ Les champs concernés :

L'ensemble des professionnels, des établissements et des services jalonnant le parcours des familles, des adultes comme des enfants, de la période périnatale à la petite enfance.

### ❖ Territoire d'intervention:

Ile de France

## Possibilité d'intervention directe auprès des familles

En parallèle de la concertation et du travail partenarial, le Dapsa peut intervenir directement auprès des familles.

### ❖ Equipe mobile d'évaluation et d'orientation

**Evaluer** les besoins et les capacités à s'inscrire dans un suivi adapté

**Soutenir les adultes** dans leurs fonctions parentales

**Soutenir l'enfant** dans son développement

**Soutenir l'établissement des liens** parents-enfants

**Prévenir, contenir** l'émergence de troubles dans des contextes de crise ou « d'entre-deux » pour les familles

**Accompagner** vers la mise en place d'un projet de soin, d'accompagnement